

	<i>Effectif 2017-2018</i>	<i>56 adhérents</i>	
Présents :	<b>25</b>	Procurations :	<b>3</b>
Quorum	30% (17 adhérents)	% présents et représentés	<b>50</b>

*Le « quorum » est atteint. Ouverture de l'assemblée Générale ordinaire à 20H45*

## **ORDRE DU JOUR**

### **Sommaire.**

1. Le mot du Président. ....	2
2. Le bilan financier. ....	4
3. Les cotisations saison 2018-2019. ....	4
4. Les Concours 2017-2018 .....	5
5. Salon National d'art photographique : Le Critérium « Jeanne d'Arc ».....	7
6. La participation aux salons. ....	8
7. Activités studio. ....	8
8. Le site Web. ....	8
9. Impression.....	8
10. Election du conseil administration. ....	10
11. Divers .....	10
ANNEXE 1 : « Bilan Financier saison 2017/2018 » .....	11
ANNEXE 2 : « Budget prévisionnel saison 2018/2019 » .....	12
ANNEXE 3 : « Rappel du programme et des règles en studio » .....	13
ANNEXE 4 : « Cahier des charges studio collectif » .....	15
ANNEXE 5 : « Cahier des charges studio individuel » .....	16
ANNEXE 6 : « Tableaux récapitulatifs des concours FPF » .....	18

## 1. Le mot du Président.

- **Rapport moral pour la saison 2017-2018.**

Succéder à Eric Petitimbart et se retrouver à la présidence du PCCO, une association à l'histoire prestigieuse et à la longévité exemplaire, était pour moi un challenge. J'ai eu la chance d'être accompagné tout au long de l'année par un bureau de qualité pour relever ce défi. C'est donc à eux que s'adressent mes premiers mots pour leur dire ma gratitude.

Comme chaque année, notre saison 2017-2018 a commencé avec « rentrée en fête », le forum des Associations organisé par la ville d'Orléans qui se déroulait le dimanche 10 septembre 2017.

Ce moment privilégié nous permet chaque année de présenter le PCCO en allant au-devant des nouveaux adhérents.

L'intégration et la convivialité ont été au cœur de nos deux premières activités. L'exposition au château de Saint Jean le Blanc qui s'est tenue du 8 au 17 septembre nous a permis d'accueillir dans un cadre convivial les futurs membres et de présenter la diversité des sensibilités des membres du club. Au total ce sont un peu moins d'un millier de visiteurs que nous avons accueilli lors de cette manifestation. Il faut remercier Guy Taillé pour son engagement et son implication sur l'organisation de cette exposition.

Le rallye, qui s'est tenu début octobre, avec 24 participants a permis d'échanger et de créer une dynamique avec les nouveaux arrivants.

Entre arrivées (25) et départs (19), nous étions pour cette saison 56 adhérents (F : 12 - H 44) contre 50 (F : 10 - H 40) l'année précédente.

Depuis trois ans nous sommes sur une bonne dynamique sur les sorties photos. Je remercie les personnes qui proposent et organisent ces moments privilégiés. Ces échanges entretiennent une bonne convivialité au sein du club. Je vous invite à proposer et à organiser ces sorties.

Tout au long de l'année nous avons constaté avec plaisir une grande assiduité lors de nos rendez-vous hebdomadaires du mardi soir où nous avons été pratiquement la moitié de l'effectif jusqu'à fin juin grâce aux animateurs dévoués qui ont animé avec brio ces soirées.

La participation aux concours fait partie de l'ADN du club. Et comme dit le proverbe « bon sang ne saurait mentir ». C'est donc tout naturellement que le club s'est bien classé aux différents concours nationaux auxquels il a participé. Je tiens à souligner particulièrement la performance de Nadine Viaud qui s'est classée 3<sup>ème</sup> au concours National 1 Nature - Image Projetée – 2018 et surtout qui a vu sa photo de gecko récompensée par la médaille du WWF. Il faut aussi féliciter Franck Alcaraz qui avec sa 13<sup>ème</sup> place en série auteur en National 1, concourra en 2019 en Coupe de France.

L'année a aussi été riche puisque nous avons organisé trois événements :

- L'exposition au Château de Saint Jean le Blanc évoquée à l'instant.
- Le 71ème Critérium Jeanne d'Arc, a connu une fréquentation « hors norme » avec près de 4 000 personnes. Avec près de 900 photos reçues de nombreux clubs de France et de Navarre, le rayonnement du Critérium Jeanne d'Arc ne se dément pas. Ce moment fort de la vie du PPCO doit aussi beaucoup aux juges qui ont, d'un œil expert, sélectionné les meilleurs clichés. Qu'ils en soient remerciés ici.
- L'Exposition dans les agences du Crédit Agricole d'Orléans du 15 mai au 15 juin 2018. Le retour des collaborateurs et des clients est positif. Certains Directeurs d'agence ont même demandé à prolonger l'expérience.

Nous avons aussi participé de façon active à la manifestation Festiv'elles organisée par 8 communes de la Métropole d'Orléans avec de nombreuses photos affichées dans toute l'agglomération, de Saint Jean de Braye à la Chapelle Saint Mesmin.

Naturellement, tout ceci ne se fait d'un claquement de doigt. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont impliqués dans ces projets et ces animations que ce soit Guy, Jean-Michel, Armelle, Claude, Alain et tous les autres. C'est aussi grâce au travail de bénédictin de Jean-Luc que nous pouvons garder la trace précise et fidèle de tous ces travaux, échanges.

Mes remerciements vont aussi aux bénévoles qui ont participé activement à ces entreprises. Beaucoup de membres ont répondu présents pour le montage et le démontage.

Toutes ces réussites ne doivent pas nous faire oublier que nous avons encore, heureusement, des axes d'amélioration, notamment pour la communication vers les différents médias (site, réseaux sociaux). Nous avons encore une marge de progression.

La vie du club, c'est aussi des moments de partage et convivialité. L'organisation de la galette et du repas de fin d'année sous de nouvelles formules a été une réussite. Nous renouvellerons donc cette formule pour l'année à venir.

En conclusion, cette année a été riche en événements avec une très bonne participation des membres.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent au fonctionnement du club, à son animation et à l'organisation des sorties.

Rémi Beaujuan

***Rapport moral : l'Assemblée Générale l'adopte à l'unanimité.***

## **2. Le bilan financier.**

Bilan financier de la saison 2017/2018 (voir en annexe1).

Nous finissons la saison avec un déficit de 1094,37€.

Ce déficit s'explique par l'attente de la subvention du Conseil Départemental du Loiret d'un montant de 1100€ (financement du 71e Critérium Jeanne d'Arc). Au bilan de la saison dernière, nous avons eu le même phénomène qui a été régularisé en novembre 2017 avec l'attribution d'une subvention de 1100€ par le Conseil du Loiret pour le financement du 70e criterium Jeanne d'Arc.

Au niveau investissement, nous avons renouvelé notre matériel de studio par l'achat de deux nouveaux flashes. (Les anciens commençaient à avoir de l'âge et beaucoup de déclenchement).

Budget prévisionnel pour la saison 2018/2019 (voir en annexe 2) : conforme aux autres années.

Eric Petitimbart

*Approbation du budget, l'Assemblée Générale l'adopte à l'unanimité*

## **3. Les cotisations saison 2018-2019.**

Pas d'augmentation des cotisations de la fédération, donc les tarifs pour la saison 2018/2019 seront les mêmes que la saison 2017/2018.

### **TARIFS**

- Adhésion CLUB (1) (de 25 ans et plus) 93 euros
- Adhésion CLUB (de 18 à moins de 25 ans, famille, 2ème Club) 47 euros
- Adhésion CLUB (moins de 18 ans) 22 euros
- Abonnement France Photographie (2) couplé à l'adhésion 22 euros pour un an

*(1) comprend : - l'adhésion au club (PCCO) - l'adhésion fédérale (FPF) - et donne droit à toutes les activités du club ainsi que l'utilisation du matériel*

*(2) Revue de la Fédération Photographique de France*

#### **4. Les Concours 2017-2018**

- **Compte rendu d'activités 2017-2018 « Couleur Papier»**

Le Club était sélectionné pour participer au National 1 « Couleur Papier » (CP) 2018. Il fallait présenter 20 images dont 4 maxi par auteur.

Nous avons participé avec 12 auteurs différents (nombre identique à la saison précédente).

Le club s'est classé 16ème sur 45.

Le PCCO reste donc en National 1 « Couleur Papier » pour la saison 2019. 45 clubs participeront à ce concours, avec chacun de 15 à 20 photos dont 4 maxi par auteur.

Armelle Absolu

- **Compte rendu d'activités 2017-2018 « Concours Auteur »**

8 auteurs ont participé à ce concours Régional, 6 avec 1 série et 2 avec 2 séries.

Les places de :

- 2 ème pour Franck Alcaraz avec sa série : « Wild Eyes »

- 7 ème pour Christian Coadelot Chardon avec sa série : « Beauce en blanc ».

Leur ont permis de participer au concours National. Là encore de bons résultats : 13ème pour Franck et 16ème pour Christian, sur 158 participants.

Franck étant dans le top 15, pourra participer en Coupe de France, avec une nouvelle série.

Tous les autres adhérents qui le souhaitent peuvent participer au prochain Régional.

Armelle Absolu

- **Compte rendu d'activités 2017-2018 « Nature-Image Projetée »**

Le Club était sélectionné pour participer au National 1 « Nature-Image Projetée » 2018.

Il fallait présenter 20 images dont 4 maxi par auteur. 16 membres du Club ont présenté des photos lors de 2 réunions spécifiques.

Une sélection finale avec un jury extérieur a permis à 8 auteurs différents de participer à ce N1.

Le club s'est classé 11ème sur 45.

2 photos seront dans le Florilège :

- « Gecko » de Nadine Viaud (3ème photo du concours récompensée par la médaille WWF).
- « Douceur d'été » de Quentin Viel.

Le PCCO accède donc à la Coupe de France « Nature-Image Projetée » pour la saison 2019.

30 clubs participeront à ce concours, avec chacun de 25 à 30 photos dont 5 maxi par auteur.

Denys Hergibo & Armelle Absolu

- **Compte rendu des séances images Projetées**

Beaucoup de photos des adhérents nouveaux et anciens

Des séances animées et remplies de partage sur les différentes techniques de prise de vue ou logiciel de retouche.

Erik Jublot

- **Compte rendu d'activités 2017-2018 du Régional Images Projetées "Couleur"**

25 auteurs ont participé à ce concours Régional.

Le club s'est classé 2<sup>ème</sup> au Régional et nous sommes 4<sup>ème</sup> sur les 266 clubs au National 2.

Nous accédons au National 1 pour la saison 2019.

4 photos seront dans le Florilège :

- « Le Hollandais » de Denys Hergibo,
- « Escalier » d'Armelle Absolu,
- « La momie » de Fabien Lambrey,
- « Renc'Arts Battle » de Christian Coadelot Chardon.

Erik Jublot

- **Compte rendu d'activités 2017-2018 du Régional Images Projetées "Monochrome"**

Certains auteurs ont participé à ce concours Régional.

Le club s'est classé 2<sup>ème</sup> sur 21 et 58<sup>ème</sup> sur les 266 clubs au National 2.

Nous restons en Régional pour la saison 2019.

Erik Jublot

- **Compte rendu d'activités 2017-2018 « Monochrome »**

Le Club était sélectionné pour participer au National 1 Monochrome Papier (NB) 2018. Il fallait présenter 20 images dont 4 maxi par auteur. Nous avons participé avec 11 auteurs différents.

Le club s'est classé 20<sup>ème</sup> sur 45. C'est mieux que l'an dernier où nous étions 28<sup>ème</sup>. Nous restons au National 1 Monochrome pour la saison 2019.

Il faut noter que depuis la saison 2014-2015 ce sont 45 clubs qui participent à ce concours National 1.

Claude Ingrain

## **5. Salon National d'art photographique : Le Critérium « Jeanne d'Arc »**

Cette année nous avons eu Monsieur Didier Depoorter comme invité d'honneur.

Des photographes du club ont eu la possibilité d'exposer en très grand format, je propose de renouveler cette expérience, si toutefois notre fournisseur de grands tirages est toujours partant. Je demande à chacun de réfléchir à ce qu'il peut proposer (attention au délai début janvier pour la sélection, et début février pour fournir les photos).

L'animation studio, réalisée les deux dimanches avec à chaque fois 5 modèles, 2 maquilleuses et 3 coiffeuses, a permis à 11 photographes (dont 4 hors club) de s'exercer à cette activité.

Je remercie les adhérents qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement de cette manifestation annuelle. Pour information 14 personnes ont participé au montage et au démontage. Beaucoup de nouveaux membres étaient présents.

Jean Michel Blin

- **Critérium Jeanne d'Arc 2019.**

Le 72<sup>ème</sup> Critérium Jeanne d'Arc se déroulera du 30 mars au 14 avril 2019. Ce salon donne la possibilité à chaque adhérent de pouvoir exposer des photos. Merci de penser dès ce début d'année à ce que chacun peut présenter.  
Le jugement aura lieu le 9 mars 2019.

Jean Michel Blin

## **6. La participation aux salons.**

Chaque adhérent qui le souhaite peut me transmettre des photos dès le début de saison, (photos montées sous marie-louise), photos ensuite envoyées aux différents salons proposés par la FPF au cours de l'année.

Jean Michel Blin

## **7. Activités studio.**

La saison a débutée par les séances de présentation du matériel de studio, matériel de prises de vues, retouche, etc... (voir annexe 3).

L'activité studio a permis cette année l'animation de 3 séances de studio collectives avec modèles. A chaque séance 5 photographes étaient présents assistés des formateurs.

Jean Michel Blin

## **8. Le site Web.**

Pour ceux qui ont une galerie pensez à la mettre à jour.  
Pour les autres me contacter pour la création de leur galerie.

Jean Michel Blin

## **9. Impression.**

Cet Atelier Impressions est géré par trois personnes : Jean-Luc Martorana, Fabien Lambrey, et moi-même. L'imprimante n'est pas en libre-service. Nous sommes là pour vous accompagner et vous aider dans vos tirages.

Comme vous pourrez le lire ci-dessous 221 impressions (A4+A5) ont été réalisées au club par une vingtaine d'adhérents.

Merci Franck pour ce tableau.

<b>Impressions 2017/2018</b>	<b>Premier semestre 10/10/17 au 20/12/18</b>	<b>Deuxième semestre 21/01/17 au 24/04/17</b>	<b>Total 2017 /2018</b>	<b>Rappel Total 2016 /2017</b>	<b>Différence</b>
Papier perlé	119	65	<b>184</b>	149	↑ + 35
Papier Matte	0	0	<b>0</b>	0	0
Impression A5	1	0	<b>1</b>	46	↓ - 45
Impression A4	141	79	<b>220</b>	209	↑ + 11
Cartons	82	80	<b>162</b>	141	↑ + 21

Jean-Luc a assuré une grande part de ces tirages.

Cette saison, nous avons changé le papier disponible au club. Nous sommes passé du papier Lumière Premium Perlé au Jimagin Premium Perlé 310g.

Cela ne change pas le rendu de l'impression, mais nous commandons directement au fabricant qui est très efficace et très disponible.

Claude Ingrain

## **10. Election du conseil administration.**

<i>Point sur les départs du CA.</i>	<i>Point sur les arrivées au CA</i>
Fabien LAMBREY	Christian CHARDON Pascal DUBOIS

<b>Le nouveau CA</b>	
Armelle ABSOLU Alain ACHILLE Frank ALCARAZ Rémi BEAUJOUAN Jean-Michel BLIN Christian COADELOT CHARDON	Pascal DUBOIS Claude INGRAIN Jean-Luc MARTORANA Éric PETITIMBERT

**Election du nouveau Conseil d'Administration : l'Assemblée Générale l'adopte à l'unanimité**

## **11. Divers**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22H30

Président : Remi BEAUJUAN	Secrétaire : Jean-Luc MARTORANA
Visa	Visa

ANNEXE 1 : « Bilan Financier saison 2017/2018 »

		Budget Réalisé Saison 2017/2018						
		RECETTES		Rappel Prev	DEPENSES		Rappel Prev	
Fédération	R01 Cotisations (adhésions club + abonnements France Photo adhérents)	4 900 €	4 186 €		D01 Cotisations Fédérales + abonnements France Photographie	2 151 €	1 720 €	
	R02 Florilège	236 €	236 €		D02 Florilège	266 €	266 €	
	R03 Licence informatique (Adobe CS6...)	0 €	0 €		D03 Licence informatique (Adobe CS6...)	0 €	0 €	
	<b>Total</b>	<b>5 136 €</b>	<b>4 421 €</b>		<b>Total</b>	<b>2 417 €</b>	<b>1 986 €</b>	
Fonctionnement	R13 Budget investissement	0 €	400 €		D11 Loyer	20 €	40 €	
	R12 Subvention 70e criterium JDA Département	1 100 €	1 000 €		D12 Electricité	358 €	800 €	
	R14 reserve	0 €	0 €		D13 Assurance	400 €	460 €	
			0 €	0 €	D14 Frais bancaires	47 €	50 €	
	<b>Total</b>	<b>1 100 €</b>	<b>1 400 €</b>		D16 Frais administratif (boite postale + site web)	265 €	160 €	
Critérium	R21 Subvention 71e criterium Département	0 €	1 100 €		D17 Frais organisation(AG, galettes, sorties)	349 €	300 €	
	R22 Subvention 71e criterium Mairie	1 425 €	1 425 €		D18 Frais divers	111 €	100 €	
	R23 Subvention 71e criterium sponsor	80 €	160 €		D18 Frais exceptionnel non budgété	0 €	160 €	
	R24 Inscriptions au 71e criterium	690 €	800 €					
	R26 Participation adhérents	504 €	300 €		D21 Frais impression programme	1 145 €	1 400 €	
	R33 Subvention Salon St Jean le Blanc	422 €	660 €		D22 Frais jugement + FPF	809 €	800 €	
	R34 Participation adhérents expo SJB	104 €	660 €		D23 Frais installation + vernissage	677 €	400 €	
	<b>Total</b>	<b>3 225 €</b>	<b>4 126 €</b>		D24 Frais organisation	869 €	700 €	
Activités club	R31 Vente des cartons	502 €	300 €		D25 Frais des renvois aux clubs	443 €	800 €	
	R32 Tirage imprimante (encre + papier)	544 €	300 €		D26 Location salle (jugement, exposition)	60 €	20 €	
		0 €	0 €		D27 Frais organisation exposition	650 €	660 €	
		0 €	0 €					
	<b>Total</b>	<b>1 046 €</b>	<b>600 €</b>		<b>Total</b>	<b>4 653 €</b>	<b>4 670 €</b>	
Bilan	R28 Intérêts du livret A	24,06 €			D31b impression achats cartons	340 €		
	<b>Total</b>	<b>10 531,01 €</b>			D31a impression achats cartouches	462 €	700 €	
					D31o impression achats papiers photo	124 €		
					D33 Atelier numérique (fonctionnement)	0 €	160 €	
					D34 Atelier numérique (investissement)	0 €	300 €	
					D36 Atelier studio (fonctionnement)	270 €	300 €	
					D38 Atelier studio (investissement)	830 €	100 €	
					D38 Atelier nature(fonctionnement)	0 €	160 €	
					D38 Investissement Com club	0 €	0 €	
					D40 Frais envois & participations aux concours	146 €	260 €	
					D41 Abonnements magazines photo	184 €	200 €	
					<b>Total</b>	<b>2 356 €</b>	<b>2 160 €</b>	
					P01 Provision pour Investissement matériel	650 €		
					<b>Total des dépenses</b>	<b>11 625,38 €</b>		
					<b>Perte de</b>	<b>-1 094,37 €</b>		
					<b>Total</b>	<b>10 531,01 €</b>		
Etat des différents comptes au 06-sept-18								
Caisse : 147,93 €	CA 2 538,81 €				Livret : 7 024,06 €		9 710,80 €	
Situation en début de saison								
Caisse : 143,89 €	CA : 3 011,28 €				Livret : 7 000,00 €		10 155,17 €	
							Ecart	-444,37 €



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Mardi 18 septembre 2018 à 20h30**

Photo Ciné Club Orléanais, 47 rue du Bourdon Blanc 45000 ORLEANS  
<http://www.pccorleans.com>



ANNEXE 2 : « Budget prévisionnel saison 2018/2019 »

		Budget Prévisionnel Saison 2018/2019			
		RECETTES		DEPENSES	
Fédération	R01 Cotisations (adhésions club + abonnements France Photo adhérents)	4 185 €		D01 Cotisations Fédérales + abonnements France Photographie	1 720 €
	R02 Florilège	236 €		D02 Florilège	266 €
	R03 Licence informatique (Adobe CSS...)			D03 Licence informatique (Adobe CSS...)	0 €
		<b>Total</b>	<b>4 421 €</b>		
Fonctionnement	R13 Budget Investissement	650 €		D11 Loyer	40 €
	R12 Subvention 71e critérium JDA Département	1 100 €		D12 Electricité	600 €
	R13 Réserve	0 €		D13 Assurance	450 €
		<b>Total</b>	<b>1 750 €</b>	D14 Frais bancaires	50 €
Critérium	R21 Subvention 72e critérium Département	1 100 €		D15 Frais administratif (boite postale + site web)	150 €
	R22 Subvention 72e critérium Mairie	1 425 €		D16 Frais organisation(AG, galeries, sorties)	300 €
	R23 Subvention 72e critérium sponsor	150 €		D17 Frais divers	100 €
	R24 Inscriptions au 72e critérium	600 €		D18 Frais exceptionnel non budgété	150 €
	R25 Participation adhérents	300 €			
		<b>Total</b>	<b>3 575 €</b>	D21 Frais impression programme	1 300 €
Activités club	R31 Vente des cartons	300 €		D22 Frais jugement + FPF	900 €
	R32 Tirage imprimante (encre + papier)	400 €		D23 Frais installation + vernissage	500 €
				D24 Frais organisation	700 €
		<b>Total</b>	<b>700 €</b>	D25 Frais des renvois aux clubs	600 €
Bilan				D26 Location salle (jugement, exposition)	60 €
			<b>Total</b>	<b>10 446 €</b>	
				<b>Total des dépenses</b>	<b>10 446 €</b>
				<b>Gain de</b>	<b>0 €</b>
				<b>Total</b>	<b>10 446 €</b>
Situation en début de saison au 06-sept-18					
Caisse	147,93 €	CA	2 538,81 €	Livret :	7 024,06 €
					<b>9 710,80 €</b>

### ANNEXE 3 : « Rappel du programme et des règles en studio »

#### ➤ Séances ateliers :

La saison débute par des séances de présentation du matériel, d'initiation au studio et retouches. Cette saison commencera le **mardi 9 octobre 2018**.

Cette formation comporte 3 ou 4 séances, les prochaines dates seront définies en commun après cette première séance.

- **Présentation éclairage :**
  - Séance extérieure avec lumière ambiante et flash cobra.
  - Séance extérieure avec lumière ambiante et flash de studio.
  - Séance studio classique avec un modèle.
  - Séance studio avec plusieurs modèles (13 personnes) et une équipe coiffure/ maquillage (11 personnes).
  - Présentation de l'éclairage dans ces diverses situations.
- **Matériel :**
  - Présentation du matériel de studio (éclairage, mesure et accessoires divers).
  - Le matériel de prise de vues (choix du matériel, vitesse, diaphragme, profondeur de champ...).
- **Condition prise de vues :**
  - L'autorisation de prises de vues (indispensable).
- **Présentation de divers styles de retouches.**
- **Traitement de l'image**
  - La prise de vue de portrait implique un minimum de retouches.
  - Divers types de retouches sont envisageables en fonction de la destination finale de la photo. En ce qui concerne les séances studio organisées par le PCCO il est demandé à chaque participant d'agir en fonction de ses connaissances en appliquant simplement quelques notions de base développées lors de cette présentation.

*Animations proposées par Jean Michel Blin et Jean Luc Martorana en ce qui concerne le traitement de l'image.*

A l'exception des périodes de vacances, le dernier mardi du mois les séances avec modèle permet à chacun de s'initier à la prise de vue en studio. Ces séances hors atelier sont maintenues quand la demande est suffisante et que les modèles sont disponibles.

➤ **Séances individuelles :**

Ces séances sont accessibles après avoir participé aux séances d'initiation ainsi qu'à trois séances ateliers.

Une fois ces conditions remplies chaque photographe qui le désire peut réserver le studio et organiser sa séance comme bon lui semble, à condition toutefois de ne pas nuire à la réputation du P.C.C.O. que ce soit par son comportement ou par la qualité des travaux donnés aux modèles.

Un contrat signé par les deux parties est obligatoire.

Il est demandé à chacun de restituer les clés dès la séance terminée.

## ANNEXE 4 : « Cahier des charges studio collectif »

Le PCCO organise mensuellement une séance de prise de vues en studio, séance ouverte à tous les adhérents qui le souhaitent. Pour le bon déroulement de cette séance et pour le bien être des photographes et du modèle le nombre de participants est limité à 5 photographes maximum. Malgré cette contrainte on s'aperçoit vite des avantages de ces dispositions.

Moins de photos semblables - Meilleur contact avec le modèle - Plus de possibilités aux niveaux des changements d'éclairage... Afin qu'un maximum d'adhérents puissent participer, il est organisé lorsque cela est possible (c'est-à-dire suivant mes disponibilités et la disponibilité des modèles), des séances supplémentaires en semaine ou le week-end.

Pour toutes prises de vues, une autorisation écrite et signée par le photographe et par le modèle est obligatoire. Il est donc indispensable que vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) soient bien renseignées lors de votre adhésion. Ces autorisations devront être signées le jour de la séance.

L'inscription aux séances se fait le mardi soir sur la feuille réservée à cet effet. Pour l'inscription priorité est donnée aux nouveaux adhérents, aucune connaissance particulière n'est nécessaire. Afin d'éviter toutes pertes de temps il est simplement demandé à chacun de connaître au minimum le mode d'emploi de son appareil, si ce n'est pas le cas je veux bien essayer de communiquer mon peu de savoir, mais cela hors séance pour ne pas perturber le bon déroulement de cette dernière.

Chacun peut avoir des impératifs d'horaire mais par respect pour le modèle et pour le travail de la maquilleuse si elle est présente, il paraît important d'assister à l'intégralité de la séance. Il est demandé de ne pas partir sans avoir signé l'autorisation de publication.

Chaque participant s'engage à restituer dans les deux semaines suivant la prise de vues un Cd avec une sélection des meilleures photos réalisées (photos prêtes à l'emploi pour le modèle c'est à dire au minimum recadrées et niveaux vérifiés) et 2 tirages ou plus si vous le désirez. Ces tirages peuvent être retouchés ou non en fonction des goûts et des connaissances de chacun dans ce domaine, tirages sur papier au format A4.

Idem pour la maquilleuse si celle-ci est présente.

Possibilité de réaliser les tirages sur l'imprimante du club, voir les conditions auprès du responsable Impression.

Il est impératif de respecter les délais pour le retour des photos, et d'apporter un minimum de soin aux tirages donnés aux modèles.

Chaque photographe ne respectant pas ces quelques règles aura peu de chance de convaincre le modèle à poser en séance individuelle.

L'autorisation de publication est remise aux photographes lors du retour du Cd et des tirages. Lorsqu'une maquilleuse est présente il est demandé une somme forfaitaire de 5 euros par participant à remettre en main propre à celle-ci.

## ANNEXE 5 : « Cahier des charges studio individuel »

### **Le studio est accessible à titre individuel pour chaque adhérent.**

Concernant les séances individuelles les règles du studio collectif restent valables mais chacun engageant sa propre responsabilité peut les adapter.

Cela implique à chacun d'avoir un minimum de connaissances et de rigueur, en particulier sur le montage et démontage du matériel et des divers accessoires.

Avant de pouvoir réserver le studio à titre individuel, il est obligatoire d'avoir assisté aux séances de manipulations qui ont lieu en début d'année et d'avoir assisté à 3 ou 4 séances collectives au minimum.

Une fois ces conditions remplies il faut suivre la procédure suivante :

La réservation du studio se fait en ligne. Pour cela il faut s'inscrire en envoyant un mail au responsable du studio avec un pseudo et un mot de passe, afin de pouvoir créer votre compte.

Une fois l'inscription faite il faut se procurer les clefs auprès des responsables ou éventuellement auprès de moi-même. Pour simplifier cette remise de clefs il est bon d'anticiper sa séance, vous pouvez prendre possession des clefs lors de la réunion du mardi soir. Le retour des clefs se faisant dès la séance terminée. Attention aux périodes de vacances (voir avec les responsables pour les modalités).

Pour toutes anomalies de fonctionnement ou pour tout matériel abîmé et ce, quel qu'en soit la cause, il est impératif de me prévenir, ou en cas d'absence de prévenir un membre du bureau. Cela afin de maintenir le matériel en état et que les suivants puissent bénéficier des mêmes prestations.

En fin de séance il faut impérativement débrancher toutes les prises et ne pas laisser les lampes flash sans protection (boîte à lumière ou bouchon). De fermer les portes à clefs et d'éteindre les lumières. En hiver ne pas oublier de couper tous les appareils de chauffage.

Un aspirateur est à la disposition de chacun, la poubelle se trouve au bas de l'escalier.

Une sélection des photos réalisées lors de ces séances individuelles doit être présentée lors des réunions du mardi soir ainsi qu'aux sélections pour les concours et pour le critérium organisé par le PCCO.

Que le photographe soit ou non professionnel il est strictement interdit de facturer des prises de vues réalisées dans le studio du PCCO. Il en va de même pour les impressions faites sur l'imprimante du club. Pour toute infraction constatée le photographe se verra retirer, à titre provisoire, l'autorisation d'utiliser studio et imprimante.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Mardi 18 septembre 2018 à 20h30**

Photo Ciné Club Orléanais, 47 rue du Bourdon Blanc 45000 ORLEANS  
<http://www.pccorleans.com>



Lorsque le modèle est mineur(e), l'autorisation écrite des parents est obligatoire et leur présence est indispensable lors de la prise de vue. Aucune photo ne doit être utilisée en concours, exposition et sur internet, tant que le photographe n'est pas en possession de l'autorisation écrite signée par les 2 parties.

**Règles de réservation.**

Les week-ends étant très demandés, il n'est pas permis à une même personne de réserver les 2 jours consécutifs (samedi et dimanche). Il est également demandé de ne pas surestimer la durée de la plage horaire nécessaire au shooting.

Il est donc demandé de ne réserver le studio qu'une fois que la date est réellement déterminée avec les différentes parties (photographe, modèle, maquilleuse...). En cas de réservations abusives sans utilisation du studio l'accès pourra être momentanément suspendu.

Aucune utilisation du studio n'est possible le mardi soir, jour de réunion.

Aucune utilisation du studio n'est pas possible pendant la durée du Salon Jeanne d'Arc

<p><b>Gestion des clés :</b> <b>Fabien Lambrey 06 89 81 84 62</b> <a href="mailto:fabien016@hotmail.com">fabien016@hotmail.com</a></p> <p><b>Franck Alcaraz 06 63 85 70 62</b> <a href="mailto:franck.alcaraz@gmail.com">franck.alcaraz@gmail.com</a></p> <p><b>Jean Luc Martorana 06 82 75 77 08</b> <a href="mailto:martorana.jeanluc@neuf.fr">martorana.jeanluc@neuf.fr</a></p>	<p><b>Le responsable du studio :</b> <b>BLIN jean Michel 06 72 14 34 49</b> <a href="mailto:jean-michel@nikonman45.fr">jean-michel@nikonman45.fr</a></p>
--	--

ANNEXE 6 : « Tableaux récapitulatifs des concours FPF ».



Lien vers le « Guide des Compétitions saison 2018 / 2019 »

[https://federation-photo.fr/wp-content/uploads/Fichiers\\_pdf/Competitions/guide\\_compet.pdf](https://federation-photo.fr/wp-content/uploads/Fichiers_pdf/Competitions/guide_compet.pdf)